

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LANCIÉ

Séance du 3 mars 2025

Délibération n° 2025.03.06

#### NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

**DATE DE LA CONVOCATION : 24 février 2025**

**DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 24 février 2025**

L’an deux mil vingt-cinq, le trois mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Véga (espace Capella), sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents :** Mmes et MM. Gilles ASSANT, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

**Excusés :** Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Annick MONLON, et Mathieu POTHERAT.

**Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.**

**Objet de la délibération : Projet de transformation d’un local en restaurant dans le centre village - Demandes de subventions**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu’après la fermeture définitive du restaurant Le Bacchus, la commune a racheté la licence IV avec l’espoir qu’un restaurant réouvre, afin de recréer un lieu de convivialité supplémentaire, valorisant le développement local.

Par ailleurs, il expose au Conseil Municipal que la transformation de l’ancien local des pompiers serait idéal, car cela permettrait l’installation dudit restaurant sur la future place publique du centre village.

Monsieur le Maire indique avoir déjà eu des contacts avec d’éventuels preneurs, intéressés par ce projet.

Afin de financer ce projet dans les meilleures conditions, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône, qui ont toujours fait preuve de soutien à l'égard de la commune.

Il propose aussi de déposer des demandes de subventions auprès d'autres acteurs, tels que, par exemple, le fonds européen LEADER ou le Groupe SOS, qui interviennent dans ce type de projets.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :**

- **APPROUVE** le projet de transformation de l'ancien local des pompiers en restaurant.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de divers acteurs, et à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Jacky MENICHON



Le secrétaire,  
Gilles ASSANT

